



Centre Communal d'Action Sociale appel à candidatures

Articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles

Le Conseil d'Administration comprend 9 membres répartis comme suit :

- le Maire, Président de droit ;
- quatre membres élus en son sein par le Conseil municipal ;
- quatre membres nommés par le Maire, adhérent à une association (association familiale, association de retraités et de personnes âgées, association de personnes handicapées, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion).

Document à retourner par mail accueil@mairie-fleurieux.fr
Ou par papier 21 place Benoit Dubost, 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle

Au plus tard le mardi 13 avril 2026

ASSOCIATION
NOM association
NOM prénom président
Téléphone
Mail@.....
☐ association familiale
☐ association de retraités et de personnes âgées
☐ association de personnes handicapées
☐ association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion
Signature du président de l'association validant la candidature proposée
CANDIDAT proposé par l'association (le candidat proposé est à jour de sa cotisation à l'association)
NOM Prénom
Téléphone
Mail@.....
Signature du candidat